

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE
DELIBERATION CFVU – CAC N° 2017-06-22_01

DELIBERATION PORTANT SUR LE STATUT ETUDIANT ENGAGE A SERVIR DANS LA RESERVE

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 22 JUIN 2017,

Vu le Code de l'Education ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

PRESENTATION DU PROJET

L'Université Clermont Auvergne (UCA) peut reconnaître un statut étudiant engagé à servir dans la réserve aux étudiants inscrits dans l'établissement et exerçant une activité de réserviste dans une réserve de la Garde Nationale ou dans la réserve sanitaire. Ce statut permet à ces étudiants de valoriser leur engagement dans leur parcours de formation, notamment en donnant une visibilité aux nombreuses compétences transversales acquises.

Sont concernés les étudiants de l'Université Clermont Auvergne, engagés à servir dans une des réserves mentionnées ci-dessus, et pouvant justifier d'une activité l'année de l'obtention du statut.

Vu la présentation faite par la Vice-Présidente en charge de la Vie Universitaire et le Vice-Président Etudiant ;

Après avoir délibéré ;

DECIDE

d'adopter les modalités de reconnaissance du statut étudiant engagé à servir dans la réserve suivantes :

1 - Droits liés au statut

Ce statut octroie à son bénéficiaire un ensemble de droits :

- **Reconnaissance de l'engagement par l'Université, sous la forme d'une inscription à l'annexe descriptive du diplôme universitaire obtenu**, mentionnant l'obtention du statut, l'engagement ainsi que les compétences acquises. L'étudiant aura accès à une formation sur l'identification et la valorisation de compétences.
- **Accès au Régime Spécial d'Etudes (RSE).**
- **Autorisation ponctuelle d'absence** : une demande sur justificatif et accordée par le Directeur de composante.
- **Possibilité de valider l'engagement à servir et l'activité correspondante dans le cadre d'une UE libre** si elle est prévue dans l'année de formation. Elle sera alors validée selon les modalités de contrôle de connaissances de cette UE libre.
- **Possibilité de valider les compétences, connaissances et aptitudes qu'il a acquises dans l'exercice de ses activités en tant que stage** sous réserve de cohérence pédagogique entre cette activité, les compétences en jeu et le cadre du stage de la formation suivie par l'étudiant. **L'acceptation par le responsable de la formation est alors nécessaire.** Les modalités de contrôle de connaissances sont celles de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit.

2 - Engagements de l'étudiant bénéficiaire de ce statut

Ce statut soumet son bénéficiaire à des obligations :

- Fournir un document de présentation et d'analyse des compétences acquises et développées au cours de cette expérience à la fin de l'année universitaire. Le respect de cette obligation conditionne l'inscription à l'annexe descriptive du diplôme.
- L'étudiant s'engage à participer aux actions conjointes de promotion de l'activité dans une réserve menées par l'Université en partenariat avec les différents acteurs militaires et sanitaires.

3 - Candidature

Les étudiants inscrits à l'UCA souhaitant bénéficier de ce statut doivent constituer un dossier de demande (en annexe) auquel ils joindront les pièces justificatives suivantes permettant d'évaluer l'engagement pour lequel le statut est demandé.

- copie de la carte d'étudiant ;
- copie du contrat ESR (engagement à servir dans la réserve) sur la période concernée
- une description des missions du candidat au sein de son activité
- une lettre de demande d'accès au statut avec motivation
- dossier de demande du statut complété

Le dossier complet est à transmettre à la Direction de la Vie Universitaire de l'UCA dès la rentrée universitaire.

4 - Procédure d'attribution

Une commission est chargée d'examiner les dossiers et de recevoir les étudiants qui souhaitent bénéficier de ce statut afin d'évaluer leur demande et leur projet dans le cadre d'entretiens qualitatifs. Elle sera composée :

- du Vice-Président Formations ou son représentant
- du Vice-Président Etudiant ou son représentant
- du Vice-Président Vie Universitaire et Culture ou son représentant
- du Vice-Président Délégué à la vie Etudiante ou son représentant
- d'un élu étudiant de la CFVU
- du directeur de la Direction de la Vie Universitaire ou son représentant
- du directeur de la Direction de la Formation ou son représentant
- d'un représentant de l'institution bénéficiant de l'engagement de l'étudiant réserviste

Le responsable du diplôme dans lequel est inscrit le demandeur (ou un représentant du Directeur de la composante) est invité à assister à la commission

Les critères sur lesquels se fonde la commission pour attribuer le statut sont :

- la volonté de l'étudiant de servir avec cohérence
- la nature des missions auxquelles il a/va participer
- l'appréciation de l'institution bénéficiant de l'engagement de l'étudiant et de la composante dans laquelle est inscrit l'étudiant.

5 - Calendrier prévisionnel

La commission d'étude des demandes se réunit en début d'année universitaire.

L'avis de la commission est soumis au Président de l'Université pour décision.

Résultats du vote :

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU – CAC N° 2017-06-22_01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Photo

STATUT Etudiant engagé à servir dans la réserve

DOSSIER DE DEMANDE

Année universitaire/.....

NOM, Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse postale	
Courriel UCA	
Téléphone	
N° Etudiant	

Etudes suivies à l'UCA	
<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> DUT<input type="radio"/> Licence<input type="radio"/> Licence professionnelle<input type="radio"/> Master<input type="radio"/> Diplôme ingénieur<input type="radio"/> Doctorat<input type="radio"/> Filière de Santé<input type="radio"/> Autre	<p>Composante (UFR, école) :</p> <p>Intitulé de la formation suivie (mention, parcours) :</p> <p>Année d'étude :</p> <p>Nom du responsable de la formation :</p>

STATUT Etudiant engagé à servir dans la réserve

Engagement	
Institution servie par l'étudiant	
Grade	
Date de signature du contrat ESR	
Date de fin du contrat ESR	

Demande	
<input type="checkbox"/> Validation de crédits dans le cadre d'une UE Libre	
<input type="checkbox"/> Validation du stage	

NOM, Prénom, date et signature de l'étudiant demandant à bénéficier du statut :

Nom du responsable de la formation UCA dans laquelle l'étudiant est inscrit :
Commentaires :
Le responsable de la formation, Mme/M..... Fait le / /
Signature :

STATUT Etudiant engagé à servir dans la réserve

<p align="center">Avis de la commission du/...../.....</p>	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> réservé
<p>Commentaires :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Le président de la commission : Fait à Clermont-Ferrand, le / /</p> <p>Signature :</p>	

<p align="center">Décision du Président de l'Université Clermont Auvergne</p>	<input type="checkbox"/> statut accordé <input type="checkbox"/> statut refusé
<p>Commentaires :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Fait à Clermont-Ferrand, le / /</p> <p>Signature :</p>	